

בינו עמי עשו



*Les rayons lumineux.*

## **LA TECHOUVA :**

*Commentaires et éclairages par :*

*Le tout petit Michel Baruch.*

Le Rambam dit : pour toutes les Mitsvot positives ou négatives que l'on aurait transgressé volontairement ou par inadvertance quand on décidera de se repentir de cette transgression, on devra confesser ces fautes devant Le D tout puissant béni Soit-Il. Le verset dit : un homme ou une femme qui feront une transgression ...ils se confesseront de leur péché cette confession consiste à réciter les paroles du Vidouï, cela est un commandement positif. Ce qui revient à énumérer ses fautes, on dira : De Grace Eternel j'ai fauté, péché et je t'ai offensé j'ai commis tel délit tel autre forfait et voici que je le regrette, j'ai honte de mes actes et jamais plus je ne les recommencerai. Ceci est l'essentiel du Vidouï, sont dignes de louanges ceux qui le réitèrent et le renouvellent souvent.

Les sacrifices expiatoires offerts au temple n'étaient opérants qu'accompagnés de la confession de leurs propriétaires. L'absence de confession les rendait vains.

La Téfilah prenant la place des sacrifices, la confession est donc indispensable pour sa validité.

La Téhouva n'étant qu'une décision prise, dépendante que de la pensée elle n'est pas accomplie par une action active.

Il y a dans le Talmud un principe fondamental qui est cité : Une action ne peut être annulée que par une autre action. Une parole ou une pensée n'a pas suffisamment d'impact pour abroger un acte. Kidouchin 59a.

La question qui se pose alors est comment une transgression active, réalisée par un acte peut être annulée par une pensée ou des paroles ? La Téchouva n'est qu'une déclaration, celle en premier lieu, qui consiste en l'abandon des habitudes négatives, puis l'application de résolutions nouvelles.

Le Rav Ha Ari zl explique qu'en fait la gravité de la faute réside dans la décision qui précède l'acte. Toute action n'est que la conclusion d'un processus de réflexion et de choix, la désignation de notre préférence, l'arrêt de l'option est l'essentiel de la faute. C'est le principe du libre choix de nos actes . **הבחירה** .

L'action elle-même n'est qu'un acte physique alors que la décision se situe au niveau du cerveau elle est bien plus élevé. La tâche de la faute ne souille que le corps, le Néféch, la Néchama n'est pas atteinte comme nous le verrons par la suite.

Le Zohar dans le même ordre d'idée rattache les 365 interdits aux deux premières lettres du Nom **יהוה** alors que les 248 Mitsvot positives sont rattachées aux deux dernières lettres **הוה**. Voir intro Tikouné Ha Zohar bas de la page 4b.

Les Mitsvot positives sont situées au niveau de l'action alors que les interdits sont situés au niveau de la pensée. Il n'y a pas d'action qui permette de réaliser une Mitsva négative, justement celle-ci consiste à ne rien faire elle se réalise donc par la volonté de ne pas la transgresser.

C'est le sens véritable du verset « éloigne-toi du mal » par une purification de l'esprit puis dans un niveau plus bas « fais le bien ».

Ce sont les deux composantes de la Mitsva de Mila on tranche le prépuce puis on retrouse la peau pour dévoiler le gland. A cet effet on récite deux bénédictions : « Qui nous a ordonné de faire la Mila » et celle « de faire entrer l'enfant dans l'alliance contractée par Avraham ».

La première se rapporte à l'élimination du prépuce qui représente le mal, les tentations, l'attachement aux plaisirs de ce monde et la seconde à l'alliance l'élévation vers la spiritualité et la sainteté.

Il est à souligner ici la particularité de la Mila qui est une Mitsva globale elle concentre toute la Torah, elle est l'alliance **ברית**, de valeur numérique 612 toutes les autres Mitsvot sont dépendantes d'elle. C'est la seule Mitsva active par laquelle on réalise l'éloignement du mal. A travers cette Mitsva l'action est directement liée à la pensée et aux sphères les plus hautes.

Bien que dans le Choulhan Aroukh ces deux bénédictions sont mentionnées dans cet ordre l'habitude à Jérusalem est de réciter celle de l'alliance en premier avant la coupure cela est l'avis des Kabbalistes. Cela revient à réaliser la Mitsva en pensée avant celle de l'action.

À propos de la femme de belle apparence il est dit : Lorsque tu sortiras en guerre contre tes ennemis, Ha-Chem te le livreras entre tes mains....Tu verras parmi les captifs une femme belle d'aspect et tu la désireras, tu pourras la prendre pour toi pour épouse ...etc... Deutéronome 21,10.

Le Rav explique dans une lecture allégorique de ces versets, qu'il s'agit de la guerre que chacun se doit de livrer contre son penchant du mal, le vrai ennemi de l'homme. Dès que tu auras décidé de le combattre Ha-Chem te le livre en tes mains la victoire est certaine. Encore une fois il est souligné ici la décision d'agir, le niveau de la pensée. La réalisation est le fait de l'aide qu'Ha-Chem nous accorde.

La Guémara cite : Réch La Kich dit : « le mauvais penchant de l'homme se renforce de jour en jour contre lui et cherche à le mettre à mort, comme il est dit : Le méchant guette le juste et ambitionne de le tuer, si le Saint béni Soit-Il ne lui venait pas en aide, il serait incapable de le vaincre. Le verset poursuit Ha-Chem ne l'abandonnera pas entre sa main et Il ne le condamnera pas quand Il le jugera ». Ps 37, 32,33. Souccah 52b.

Le Rav poursuit sa lecture et commente, la femme de belle apparence est sa propre Néchama, qui l'abandonne quand la décision de fauter est prise. Quand il fait Téhouva il la retrouve dans toute sa splendeur il est soudain conscient de la beauté de son âme. Voir SéFer Ha Likoutin parachat ki Tétsé.

L'âme est formée de cinq composantes. Voir Bérahhot10a.

Le niveau le plus bas est celui du Néféch, c'est l'âme bestiale elle se place au niveau du foie. Les kabbalistes l'assimilent au corps, elle dirige toutes les pulsions et les désirs physiques. C'est la face animale de l'homme.

Au-dessus se trouve le Rouah, le souffle de vie, il se place au niveau du cœur. Les émotions et les sentiments dépendent de lui. La parole qui distingue l'homme de la bête en découle. L'essentiel de la mission de l'homme sur cette terre est d'élever le Néféch au niveau du Rouah pour qu'ils se confondent et ne face qu'un. C'est le Rouah qui définit le niveau spirituel de l'homme. La relation du souffle et du Néféch est identique à celle du donneur et du receveur.

Au-dessus se trouve la Néchama qui se place au niveau du cerveau. Elle est principalement une force d'énergie enveloppante qui envoie des ondes au cerveau, elle n'y pénètre pas entièrement mais uniquement une infinie partie. C'est pour cette raison que les hommes de peuvent exploiter qu'une petite partie des possibilités de leur cerveau.

Cette Néchama a pour mission de veiller sur l'homme afin qu'il ne s'égare pas, que l'influence du corps ne soit pas trop fort. C'est la Néchama qui envoie des influx de sainteté afin d'empêcher les hommes de tomber trop bas cela à la condition qu'ils le méritent.

Ces impulsions se renouvèlent au quotidien grâce aux Mitsvot que nous réalisons, chaque jour étant un jour nouveau, c'est-à-dire un réservoir d'énergies totalement nouvelles qui ne sont encore jamais apparues dans ce monde.

Ainsi cette Néchama se replie dès que l'homme s'apprête à fauter de manière à ne pas être entachée par la faute. Le verset dit : l'homme qui possède un joyau, s'il manque de raison, il est pareil aux animaux. Ps 49,21. Ce joyau que l'homme possède est son Ame s'il la troque contre les plaisirs et les jouissances matérielles sa vie ressemble alors à celles des bêtes. Le

Tikouné Zohar page 116 b dit : Cet homme qui n'a pas su garder cette merveille qu'est son âme ressemble à présent à la bête, mais lors de sa création il ressemblait à Son créateur.

Cela est le sens de l'enseignement qui suit. Les deux autres parties de l'âme sont aussi des énergies enveloppantes, la Haya entoure la tête et la Yéhida le corps. Voir Pithé Chéarim Olam Hatikoun pétah 20.

Les maîtres du Talmud enseignent « un homme ne faute que si un esprit de folie s'empare de lui ». Sottah 3a. La question qui se pose alors si cet homme est considéré comme fou il devrait être acquitté de sa faute, à l'instant de la transgression il était irresponsable, pourquoi alors serait-il jugé et condamné ? C'est une situation de force majeure, il lui est impossible de ne pas fauter !

Le Rav Ha Ari zl explique alors que l'homme n'est pas jugé ni condamné pour l'acte qui est un cas de force majeur « Oness אונס » mais uniquement pour la détermination à fauter la décision qui a précédée.

La réponse à la question initiale est alors trouvée. La Téchouva ne vient que pour éliminer la pensée, la décision de fauter. C'est une parole qui annule une parole ou une pensée qui annule une pensée.

Le prophète dit : Reviens ! Israël, jusqu'à l'Eternel ton D car tu as trébuché par ton péché. Osée 14,2. Ce verset pose problème quand il dit tu as trébuché, il s'agit d'une faute involontaire, ou un cas de force majeure et quand il conclut par péché (Avonn) il s'agit d'une transgression intentionnelle, volontaire. De même Isaïe dit : « Ton péché disparaît et ta faute est pardonnée », ici aussi le péché est volontaire alors que la faute est involontaire. Isaïe 6,7.

Selon le commentaire du Rav Ha Ari zl cela est limpide, trébuché ce dit de l'action de la faute, il était comme fou, elle est considérée comme involontaire. Le péché est la décision qui lui a précédée, celle-ci était voulue c'est sur cela qu'il faut se repentir.

Au sujet des souillures de Toumaa (impuretés) qui peuvent être transmises à un objet par contact physique comme par exemple une carcasse d'animal qui touche un ustensile celui-ci est entaché d'impureté.

L'une des conditions pour que cet objet contracte l'impureté est qu'il soit fini, que l'artisan lui est donné sa forme définitive, qu'il ait gravé les motifs s'il y a lieu ou qu'il soit poncé etc. Cependant si l'artisan décide d'utiliser l'objet avant que la touche finale ait été donnée, cette pensée a valeur d'acte d'achèvement de l'objet. Dès lors l'ustensile est apte à recevoir la Toum'a.

Tous les objets qui ont contractés la Toum'a ne peuvent retrouver leurs états initiaux que s'ils subissent une transformation physique telle que celle-ci endommage l'objet, qu'il ne soit plus du tout utilisable. Ils doivent être percés ou brisé etc...

Pour l'objet inachevé qui est considéré comme fini uniquement par la pensée, la décision de l'utiliser tel quel.

Si cet objet a contracté l'impureté alors qu'il n'a pas été encore utilisé, peut-on changer d'avis pour le rétablir dans son état initial ?

Peut-on lui appliquer le principe « une pensée annule une pensée » ?

Non la Guémara répond qu'il faut absolument lui faire subir une transformation telle que son utilisation soit impossible. Rabbi Yohannan dit : la pensée, qui rend un objet susceptible de contracter la Toum'a, est différente de toutes les pensées car elle a force et la valeur d'une action.

Rav Pappa confirme cela par l'interprétation du verset, il est dit : Toute nourriture consommable sur laquelle vient de l'eau, cette nourriture deviendra apte à être contaminée par la Toum'a. Lévitique 11,34.

Cependant l'eau ne rend apte à la Toum'a uniquement dans le cas où cette eau est voulue par le propriétaire ou qu'il en retire une satisfaction. Le verset dit :

וכי יתן מים על זרע ונפל מנבלתם עליו טמא הוא לכם

Le mot est écrit יתן sans voyelle cela peut vouloir dire s'il met de l'eau, c'est-à-dire volontairement, c'est lui qui doit verser l'eau sur le fruit ou qui trempe le fruit dans l'eau. Mais si cette eau tombe sur le fruit d'elle-même comme la pluie par exemple est ce que le fruit devient apte à contracter la Toum'a ?

Rav Pappa répond qui oui car nous lisons le mot יתן comme cela יתן au lieu de יתן notre lecture signifie s'il est mis même sans aucune action de la part du propriétaire alors que l'écriture il faut que cette action soit volontaire comment résoudre cette contradiction ?

De même que lorsque la personne verse de l'eau sur le fruit il en est satisfait et en retire un profit de même si la pluie tombe sur le fruit et l'homme en est satisfait cette pensée a valeur d'action. Voir Kidouchin59b.

De ce long et laborieux développement nous constatons que pour les impuretés la pensée à valeur d'action et nécessite une autre action pour l'annuler. De même la volonté de transgresser est déjà considérée comme si la faute est déjà accomplie.

La question qui se pose est que pour la Téhouva il est suffisant d'annuler la pensée, la décision de fauter l'action de la faute est effacée.

Pour les objets l'annulation de la pensée ne suffit pas il faut une action qui annule l'utilisation. La différence est simple dans le cas des objets la pensée de l'homme rend l'objet apte à contracter la Toum'a, ce n'est pas l'artisan lui-même qui impurifie l'objet, la Toum'a est indépendante de lui. Alors que pour la faute c'est le même homme qui décide et qui transgresse.

La Guémara Yoma 86 b rapporte : Rech Lakich a dit, grande est la Téhouva qui transforme les transgressions volontaires en fautes par inadvertance comme il est dit « car tu as trébuché par ton péché » le mot péché est dit (עוון) qui veut dire une faute volontaire, le mot trébucher

sous-entend qu'on ne l'a pas fait exprès, il y a contradiction. Répond Rech Lakich la Téchouva a changé la transgression volontaire en involontaire. La Guémara oppose un autre enseignement de Rech Lakich qui a dit : grande est la Téchouva qui transforme les fautes volontaires en mérites, comme dit le verser dans Ezéchiel 33,19 : Quand le mécréant renonce à sa méchanceté et pratique la justice et la vertu grâce à elles il vivra. Rachi explique grâce à elles, il s'agit de toutes ses actions passées les bonnes mais aussi les mauvaises, il vivra même des mauvaises.

La Guémara répond à la contradiction, dans le premier cas il s'agit de quelqu'un qui fait Téchouva par la crainte, la gravité des fautes est atténuée, dans le second cas il s'agit d'une Téchouva par amour qui elle transforme les fautes en mérites.

Le Hassid dans le chemin des justes au chapitre quatre explique comment la Téchouva peut effacer la faute :

Il dit « en effet comment l'homme pourrait-il réparer ce qu'il a déformé après la faute ? Après avoir commis le meurtre ou l'adultère comment réparer ? Est-il possible de soustraire l'acte à la réalité ? » Le Rav poursuit en disant que le principe de miséricorde donne à l'homme la possibilité de faire disparaître l'acte, s'il reconnaît sa faute médite sur le mal causé et regrette définitivement son erreur il désire profondément que cet acte n'ait jamais pénétré en ce monde...ainsi le fait de déraciner l'acte de sa volonté sera considéré comme l'éradication d'un vœu et de se fait sera expié ;

Le Rav compare le regret d'avoir commis la faute au regret d'avoir formulé un vœu. Il y a deux manières d'annuler les vœux, d'une part le regret ( **חרטה** ) d'avoir fait ce vœu car cela va à l'encontre de ses principes, dans ce cas le regret est total et déracine le vœu comme s'il n'avait jamais été formulé.

L'autre possibilité est une prise de conscience des conséquences de ce vœu, il dit si j'avais su que cela avait de telles conséquences je ne l'aurais pas formulé. Dans ce cas ce n'est pas un regret profond sur le vœu lui-même mais ce qui le dérange ce sont les conséquences.

On peut expliquer de la même manière la différence entre la Téchouva par crainte et celle que l'on fait par amour.

Celui qui fait une Téchouva par amour déracine l'action à sa racine car il la regrette au plus profond de lui comme pour le vœu. Mais celui qui se repend par crainte, il ne regrette l'action qu'à cause des conséquences de celle-ci, l'acte n'est pas arraché à sa racine mais uniquement de l'intention volontaire. C'est pour cela que dans un cas la faute elle-même est élevée au niveau du mérite parce qu'en fin de compte cette prise de conscience extraordinaire de cet homme est due à la faute alors que pour l'autre cas l'action n'est que détachée de la volonté.

Pour nous aider à cerner un peu mieux la différence entre la démarche par amour de celle de la crainte, prenons un exemple.

Le Zohar vol 1page 67 b rapporte : Quand Noah sortit de l'arche et constata la désolation du monde il se mit à pleurer devant Ha-Chem et lui dit : » Maître du monde, Tu es appelé

miséricordieux, il fallait l'être avec Tes créatures. D lui répondit en ces termes : berger idiot ! c'est maintenant que tu le dis, pourquoi ne l'as-tu pas dit avant. Quand Je t'ai dit « c'est toi qui est juste devant Moi dans cette génération, Je vais amener le déluge sur le monde puis je t'ai ordonné de construire l'arche... Tout ce temps que je t'ai donné, Je te l'ai donné pour que tu implorés la miséricorde en faveur des créatures etc. ». On remarque que Noah réagit à la destruction du monde en constatant les résultats. Il se met alors à exprimer une prière tardive. Ha-Chem le qualifie de « berger idiot » qui n'a pas su protéger son troupeau.

Plus loin le Zohar fait la comparaison avec Abraham, rabbi Yohanan dit : Viens voir la différence entre les justes d'Israël et Noah. Noah n'a pas protégé sa génération alors que Abraham à l'instant où D lui dit qu'Il va punir la ville de Sedom il pria pour leur survie ...puis vint Moché qui pria pour le peuple etc.... La génération du déluge a fauté, elle mérite une sanction, le juste doit intervenir pour la protéger, quelle doit être sa démarche ?

Faisons une parabole, un enfant a fait une très grosse bêtise, son père se saisit d'un bâton pour le corriger. La maman assiste à la scène, et à chaque coup que l'enfant reçoit elle implore son mari de cesser, qu'elle en est la raison ? Il est évident que la maman souffre de voir les douleurs de son fils. Elle supplie le père d'avoir un peu de miséricorde pour son enfant. Le père lui répond, tu ne vois que le bras de la sanction, mais ne vois-tu pas ma douleur et ma peine, quand je frappe mon enfant ? Le geste de la punition cache à l'intérieur de lui l'amour du père et la compassion qu'il a pour son fils.

Noah ne voit que les coups et les blessures qu'ils laissent sur le corps meurtri de l'enfant. Abraham s'adresse à D lui disant, Mon D quand Tu sanctionne je ressens la souffrance que Tu éprouves en étant obligé de sanctionner. Abraham ne prie pas pour les souffrances des hommes, mais pour les « douleurs » de D quand IL est dans l'obligation d'exprimer la rigueur. Ha-Chem est le D de la miséricorde absolue, quelle « peine » Il doit avoir de châtier les méchants. Abraham prie pour que les miséricordes débordent au-dessus des rigueurs, pour qu'ils ne s'expriment pas. Toi Mon D, qui est la bonté il ne Te sied pas de sanctionner. La démarche de notre père Abraham est celle de l'amour, Il aime D à tel point qu'il fait tout pour que D n'exprime que son amour et non pas la rigueur.

Noah ne réagit que par rapport aux conséquences et il met la responsabilité de la destruction sur Ha-Chem, Tu es la Miséricorde il fallait l'appliquer. La démarche de Noah est celle de la crainte. Nos maîtres ont mentionné qu'il y a quatre degrés d'expiations des fautes.

La Guémara Yoma<sup>86</sup> a cité : Rabbi Matia ben Harach demanda à rabbi Elazar ben Azaria, quand ils étaient à Rome. As-tu entendu les quatre sortes d'expiations que Rabbi Ychmael enseigne ? Il lui répondit il y en a trois associées à la Téchouva.

Celui qui n'accomplit pas un commandement positif, la Téchouva seule lui procure le pardon.

Celui qui transgresse un interdit de façon active. La Téchouva suspend la faute et Yom kippour le pardon.

Celui qui transgresse un interdit pour lequel on est passible du retranchement ou d'une peine capitale. La Téhouva associée à kippour suspendent la faute les épreuves de ce monde procurent le pardon.

Celui qui a offensé le Nom de D. La Téhouva plus Yom Kippour et les souffrances suspendent la faute, le pardon est obtenu à la mort.

Le Rav Hida sur cantique5, 8 : précise que ces quatre degrés d'expiation ne s'appliquent qu'à ceux qui font une Téhouva par la crainte, mais ceux qui font Téhouva par amour, l'annihilation des fautes est immédiate. Il semble que la source de cet enseignement est le suivant :

Le Meharcha sur Yoma 36 b, met en parallèle ces quatre degrés avec les quatre réponses concernant le pécheur. La question posée est, quel doit être le verdict de celui qui faute ?

La sagesse répondit par le verset des proverbes 13,21 : Le mal poursuit les pécheurs.

La prophétie répondit par le verset dans Ezéchiel 18, 4 : L'âme pécheresse mourra :

La torah répondit qu'il apporte un sacrifice et il sera pardonné.

Ha-Chem répondit, qu'il fasse Téhouva comme dit le verset dans Osée 14,3. Et il est dit dans les psaumes25, 8 :L'Eternel est bon et droit Il montre le vrai chemin aux pécheurs.

La réponse de la sagesse correspond à la transgression volontaire qui nécessite des souffrances pour l'expiation.

La réponse de la prophétie correspond à celui que s'est rebellé la mort lui procure le pardon.

La torah parle de celui qui faute involontairement, il doit faire un sacrifice pour obtenir le pardon.

La réponse de D ne nécessite aucune autre chose que la Téhouva, ni sacrifice ni souffrance ni la mort, puisqu'il est dit L'Eternel est bon.

On peut dire que la Téhouva par la crainte est « calculée », rationnelle, elle reste sous l'emprise des règles de ce monde l'homme ne se laisse pas aller entièrement à D. Dans l'autre cas la Téhouva atteint les niveaux les plus hauts parce que cet homme s'abandonne totalement à Ha-Chem.

La Téhouva ressemble à une montagne que l'on doit gravir, elle possède des échelons qui permettent d'atteindre le sommet, mais elle a aussi un ascenseur qui permet d'y arriver directement. Ce sont les deux volets qui la composent.

Le premier est la méditation, la réflexion, la décision, et le deuxième la mise en pratique, il va falloir changer énormément de choses dans notre vie et cela au quotidien. Notre décision nous amène directement au sommet. C'est de cette Téhouva dont parle le Hassid ! Les échelons sont alors disposés horizontalement, les difficultés s'aplanissent et ne sont plus infranchissables, l'impossible devient réalisable.

Si notre décision de Téchouva est fonction de notre volonté de changement de nos actions c'est-à-dire du nombre d'échelons, ce n'est pas une réelle Téchouva. Mais la Téchouva est la décision sans calcul c'est elle qui détermine notre capacité à tout transformer dans notre vie. C'est de cette manière qu'on réussit sa Téchouva.

*Le tout petit: Michel Baruch. Poussière sur l'immense terre du Seigneur Tout Puissant !*

אנא עפרא דמן ארעא ע"ה מישל דוד ברוך ס"ט תברך מפי עליון המצפה לישועה י"ר שלא ימושו מפי ומפי כל זרעי וזרע זרעי עד בגצ'בבי.

דברי תורה אלו להצופ'ט בשפע רב למדב'רדק ז'ט בק' לבב" א וליד"בא ז'ט לדיב"חא ויצחק בר רג'לא מערבי בר מרגלית.  
י"ר שיתקיימו בי ובזרעי כל הברכות שהרב מברך בהקדמתו.  
ברכה והצלחה בכל מילי לדר'ג' לכ משפ' יאב"א וכל אשר לו ימ"בא וכל אשר לו עליה בכל מעלות הת' יד"בא יפתח ה' לנו כל השערים להבין להשכיל ללמוד וללמד ולק' יאיר לנו בתה"ק או"א .

עשה עמי אות לטובה !